

QUAND DOIS-JE PORTER LE MASQUE ?

31 août 2021

■ Étudiants

■ Enseignants et
personnel

Je suis assis en classe avec ou sans distanciation physique.

Je suis assis sur un divan à la Place publique, avec une distanciation physique de 1 mètre entre chaque personne.

Je circule dans les corridors du cégep.

Je suis dans les vestiaires avec une distanciation physique de 1 mètre entre chaque personne.

Je suis assis sur le banc durant mon cours de basketball, de volleyball ou autres sports collectifs.

Je fais une intervention auprès d'un étudiant.

Je circule dans les corridors du cégep.

Je suis dans les vestiaires avec une distanciation physique de 2 mètres entre chaque personne.

Je suis dans mon bureau sans distanciation physique entre mes collègues et moi.

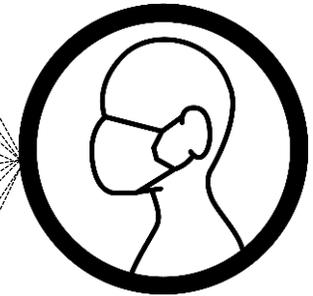
Je vais à mon cours de basketball, de volleyball ou autres sports collectifs.

Je suis assis à la cafétéria et je consomme de la nourriture.

À la salle d'entraînement, à mon cours de spinning ou à mon cours d'entraînement fonctionnel.

J'enseigne à 2 mètres de mes étudiants à l'intérieur ou dans un espace extérieur (chapiteaux, agora, autres¹).

Je suis dans mon bureau avec une distanciation physique de 2 mètres ou j'ai une barrière physique entre mes collègues et moi.



¹ Lors d'une sortie pédagogique par exemple au musée, vous devez suivre les règles de l'établissement visité.